



## UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE ET LOIRE

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin

Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00

[udfo37@force-ouvriere.fr](mailto:udfo37@force-ouvriere.fr)

<http://37.force-ouvriere.org>

### COMMUNIQUE UD FO 37 / FNEC FP FO

#### **P.P.P. : pour FO c'est NON depuis longtemps !**

Le Conseil Général doit voter une proposition de son Président de mise en place du PPP (partenariat public/privé) pour les collèges public d'Indre et Loire.

Rappelons que lors du CDEN (conseil départemental de l'éducation nationale) de juin 2014 les Délégués du Personnel FO dénonçaient ce projet et demandaient un vote sur ce sujet, vote refusé de façon très anti-démocratique par Frédéric Thomas.

Lors du CDEN du 12 novembre, les Délégués du Personnel FO revenaient à la charge et renouvelaient leur demande de vote de cette instance consultative sur les questions d'enseignement.

A nouveau et de façon tout aussi anti-démocratique, Frédéric Thomas refusait de mettre aux voix .

Il est clair que celui qui s'est illustré en fermant les collèges Pasteur et Paul Valéry de Tours, ne voulait surtout pas d'un vote majoritairement contre les PPP émanant du CDEN et a préféré manœuvrer pour l'éviter.

Une stratégie d'esquive et de fuite en avant en pure perte, qui montre au final un exécutif fragilisé sur cette question.

Cela tient aussi au fait que seule FO a réalisé une étude économique approfondie des 174 pages du projet de PPP avec une comparaison entre les différents modes de financement possibles. Le dossier préparé et ficelé par le Conseil Général n'aborde la question que sous l'angle économique qui démontrerait que le financement privé sur la base d'hypothèses retenues serait bien moins couteux. Or c'est bien la construction et la pertinence de ces hypothèses (en particulier sur le calcul des risques) qu'il est nécessaire de connaître et de pouvoir discuter.

Si cet aspect technique du dossier reste important, il ne doit pas pour autant prévaloir sur le fond et le choix politique, c'est pourquoi le syndicat FO du Conseil Général s'est prononcé contre ce projet de PPP et a réaffirmé sa revendication d'une maîtrise d'ouvrage qui resterait publique (M.O.P). L'AFOC 37 a clairement alerté sur les risques et les conséquences des PPP, lors du dernier conseil départemental des services publics et s'est prononcée contre ce projet, Le Président Thomas s'est trouvé bien seul pour défendre son projet au final lors de cette réunion, projet qui ne convainc guère y compris chez les élus.....

**Alors oui, FORCE OUVRIERE jusqu'au bout, quant à elle, maintient sa position qui n'est pas de circonstance : notre organisation syndicale était hier contre la fermeture de 2 collèges à Tours , elle est aujourd'hui contre tout nouveau coup porté aux collèges publics en Indre et Loire.**

Fait à Saint Avertin le 12 décembre 2014